



L'ÉCHO DE VILLEROY

Pour d'autres renseignements sur Villeroy, visitez le site www.municipalite-villeroy.ca !

À LIRE DANS CE NUMÉRO

Festival de la Canneberge	P.1
Félicitations à Mélissa Martineau	P.1
Message pour les nouveaux arrivants	P.1
Messages de la Sûreté du Québec	P.2
Randonnée pédestre à la tourbière	P.3
Journée de prévention des incendies	P.3

SITES INTERNET À CONSULTER

Festival de la Canneberge de Villeroy
www.festicanne.ca

Grande tourbière de Villeroy
www.municipalite-villeroy.ca/tourbiere.html

15^e édition du Festival de la Canneberge

La 15^e édition du Festival de la Canneberge aura lieu du 8 au 11 octobre 2009. La programmation complète est disponible au www.festicanne.ca.

MESSAGE À TOUS LES BÉNÉVOLES

Les bracelets et les badges d'identification pour les bénévoles seront disponibles au bureau du festival (2^e étage de la Salle municipale) le jeudi 8 octobre de 8h30 à 16h et le vendredi 9 octobre de 8h30 à midi. Dès le vendredi après-midi, il faudra se rendre à la billetterie du festival pour les obtenir. **Le même horaire est valide pour la distribution des bracelets aux moins de 18 ans.**

Félicitations à Mélissa Martineau !

Plusieurs enfants de Villeroy ont sainement occupé une partie de leurs après-midis du mardi en participant aux dynamiques cours de dessin offerts par Mélissa Martineau (17 ans). Celle-ci a décidé de partager sa passion pour le dessin aux jeunes de son entourage et ce fût un grand succès.

Le 4 août, elle a clôturé cette session par une exposition de dessins que les jeunes avaient réalisés pendant les cours. Parents et amis étaient donc invités à admirer les œuvres des jeunes ayant participé à ces cours. Mélissa a donc su se démarquer et créer son emploi d'été à l'aide d'une passion qui lui tient beaucoup à cœur !

Un merci a également été adressé aux dirigeants de la Caisse Populaire Desjardins de l'Érable qui ont appuyé financièrement le projet de Mélissa. Bravo Mélissa pour cette implication!

Message à l'attention des nouveaux arrivants

Vous êtes nouveaux arrivants de 2008-2009? Nous fêtons votre arrivée ! Vous êtes invités à communiquer avec Mme Lise Mélançon pour inscrire votre famille en prévision du dîner communautaire «Entre-nous». Il y aura beaucoup de surprises ! Le dîner aura lieu le 28 novembre 2009. Il suffit de communiquer avec Mme Mélançon au 819 385-1202 ou par courriel lisem@ivic.qc.ca pour s'inscrire.

La SQ de L'Érable soucieuse de la sécurité du transport scolaire

C'est maintenant l'automne, les classes sont commencées pour nos enfants et cela amène des interrogations de la part des parents inquiets et des usagers de la route concernant le transport scolaire. Il est inquiétant de constater que de nombreuses personnes ne connaissent pas encore les règles à respecter à ce niveau et je vais donc vous les rappeler.

Le conducteur d'un autobus scolaire a des obligations comme celles de s'assurer que tous les feux de son véhicule sont en bon état de fonctionnement avant de prendre la route et que lorsqu'ils s'apprêtent à embarquer des élèves, qu'il les mette en fonction. Il doit s'assurer également, avant de se mettre en mouvement, que tous les élèves soient assis dans l'autobus.

Pour ce qui est des usagers de la route, il est très important de respecter le signal des feux

intermittents rouges et du panneau d'arrêt obligatoire rétractable de l'autobus en immobilisant leur véhicule à une distance d'au moins 5 mètres de l'autobus et ce dans toutes les voies de circulation de la route et dans les deux sens de la circulation. Nous remarquons que plusieurs automobilistes ne respectent pas cela sur la route 116 et en plus de se voir émettre une amende de 200\$ et obtenir 9 points d'inaptitude à leur dossier de la SAAQ, par leur action, ils mettent en danger la vie des élèves et des autres usagers de la route.

Modification de la Loi sur les véhicules hors route

À la demande des quadistes, la Loi sur les véhicules hors routes a été modifiée. Elle permet dorénavant au conducteur d'un VTT conçu pour une personne d'embarquer un passager à l'arrière. Les nouvelles dispositions entreront en vigueur le 10 juin 2010.

Les clubs devront installer une signalisation appropriée à tous les endroits où la pente ascendante est de 17% et plus. Lorsque les quadistes arriveront à ces endroits, le passager devra obligatoirement débarquer du VTT et monter la côte à pied en circulant du côté droit du sentier. Ceux qui ajouteront un siège à leur VTT conçu pour une personne devront s'assurer que cette installation est conforme aux normes du fabricant.

Les quadistes qui transporteront un passager sur un VTT conçu pour un occupant, devront remettre sur demande, un certificat d'aptitude à la conduite de ce type de véhicule. Ils doivent contacter leur club ou la Fédération des clubs quads du Québec pour connaître les formateurs de leur région pour obtenir ce certificat. Il s'agit

d'une formation qui permettra aux quadistes de comprendre les dangers de l'ascension d'une côte en VTT et des virages dans les courbes prononcées alors qu'ils transportent un passager. Les personnes ayant déjà obtenu cette formation n'auront pas à se faire reformer. Si elles ont perdu leur certificat, elles doivent en réobtenir une copie. L'âge minimum pour conduire un VTT est de 16 ans mais les quadistes devront obligatoirement avoir 18 ans pour embarquer un passager avec eux.

Tout cela ne concerne en rien les quadistes qui utilisent un VTT conçu pour deux personnes dont l'empattement est plus long et dont la conduite est plus sécuritaire pour le transport d'un passager. La plupart des grandes marques de VTT en ont un modèle.

Randonnée pédestre à la Grande tourbière de Villeroy

Tourisme Érable et le Festival de la canneberge de Villeroy s'associent pour offrir une visite guidée de la Grande tourbière de Villeroy. Ces visites commentées se tiendront les 10 et 11 octobre au cœur même des activités du 15^e Festival de la canneberge. L'objectif est de faire connaître davantage ce site naturel et ses caractéristiques exceptionnelles.

«Le sentier qui y est aménagé permet aux randonneurs de prendre contact avec une grande diversité d'habitats, une faune et une flore très particulières et de mieux comprendre l'importance et le rôle d'une tourbière », a expliqué Renaud Binette, agent de développement touristique, lors de la conférence de presse annonçant l'activité.

Pour simplifier et favoriser la visite des lieux, une navette permettra les déplacements

entre le site du festival et la tourbière. Les 10 et 11 octobre, équipés d'espadrilles, les festivaliers pourront donc prendre part à l'une des quatre visites quotidiennes prévues à 9 h 45, 11 h 30, 13 h 15 et 15 h au coût de 5 \$. D'une durée approximative de 1 h 30, les visiteurs seront accompagnés de M. Jonathan Sylvestre de Manseau, entomologiste amateur, qui connaît bien les tourbières et qui a été garde-parc dans le Parc national de la Jacques-Cartier.

La Semaine de prévention des incendies soulignée à Villeroy

La Semaine de prévention des incendies, qui se déroulera du 4 au 10 octobre 2009, sera soulignée à Villeroy. Dans le cadre du Festival de la Canneberge, le Service de sécurité Ce sera pour le SSIRÉ l'occasion de rencontrer la population de la MRC de L'Érable et les gens provenant de l'extérieur afin de discuter des différents aspects entourant la prévention et la sécurité incendie. Il s'agira également d'une belle façon de clore la semaine de prévention. Au moment d'écrire ces lignes, le thème n'était pas encore dévoilé.

En plus de pouvoir côtoyer les pompiers qui seront présent, les gens pourront voir de plus

incendie régional de L'Érable (SSIRÉ) sera présent à Villeroy le samedi 10 octobre.

près divers véhicules et équipements. Des démonstrations sur l'utilisation des extincteurs portatifs seront réalisées à différents moments de la journée. Les gens présents pourront se familiariser avec cet équipement de première intervention et apprécier son efficacité pour éteindre un début d'incendie et ainsi limiter les pertes.

C'est donc invitation pour toute la population!

RAPPEL

Pour la parution de novembre 2009, vous avez jusqu'au 15 octobre pour faire parvenir vos textes. Il suffit d'envoyer le tout par courriel à l'adresse info@municipalite-villeroy.ca (Sébastien Gingras, éditeur)

OCTOBRE 2009

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Collecte des matières résiduelles

Lundi 5 octobre 2009

Déchets seulement

Lundi 12 octobre 2009

Récupération seulement

Lundi 19 octobre 2009

Déchets seulement

Lundi 26 octobre 2009

Récupération seulement

Dates à retenir

Mardi 5 octobre 2009

Séance du conseil municipal
19h30 à la Salle de l'école

8, 9, 10 et 11 octobre 2009

Festival de la Canneberge
Site Internet: www.festicanne.ca

Brunch ViVaLo – 4 octobre 2009

Un brunch au profit des activités étudiantes des élèves ViVaLo aura lieu le dimanche 4 octobre 2009. L'activité se tiendra à la Salle municipale de Val-Alain de 10h à midi. Le coût sera de 11\$ par adulte et 5\$ pour les enfants de moins de 10 ans.

Pour réservation ou information :

Mélissa Marcoux (Val-Alain) : 418 744-1394

Nathaniel Demers (N-D-de-Lourdes) : 819 385-4565

Mélissa Martineau (Villeroy) : 819 385-4781

La messe du dimanche désormais célébrée à 10h30

Le conseil de Fabrique de Villeroy souhaite informer tous les paroissiens que la messe du dimanche est désormais célébrée à 10h30. Cet horaire sera en vigueur pour une période d'un an.

Journée internationale pour les personnes âgées

La Journée internationale pour les personnes âgées sera soulignée le 1^{er} octobre 2009. Pour l'occasion, une invitation est lancée à tous les aînés. En collaboration avec la Table régionale des aînés du Centre-du-Québec, la Table des aînés de L'Érable organise un déjeuner-conférence. L'activité aura lieu jeudi 1^{er} octobre au centre communautaire de Plessisville, située au 1745 avenue Fournier. Monsieur Richard Lefrançois présentera une conférence ayant pour thème «Les aînés : un atout et un levier socio-économique!». Le coût sera de 7\$ et les billets sont en vente aux endroits suivants : Club FADOQ de Plessisville, Club FADOQ de votre municipalité, Centre d'action bénévole de l'Érable et auprès des membres de la Table des aînés.